

PLANNING DES COURS

Jour	Lieu	Horaires	COURS	
LUNDI	Salle B. Hinault	17h30 – 18h15	ZUMBA KIDS	<input type="checkbox"/>
		18H20 – 19H20	DANCE HALL REGGAETON	<input type="checkbox"/>
	Salle Olympie	19H30 – 20H30	ZUMBA	<input type="checkbox"/>
		20H30 – 21H30	SALSA 1	<input type="checkbox"/>
VENDREDI	Salle Olympie La Nourais	19H30 – 20H30	BACHATA	<input type="checkbox"/>
		20H30 – 21H30	SALSA 2	<input type="checkbox"/>

Chaussures obligatoirement adaptées et réservées au sport en salle pour TOUS les cours

TARIFS	Individuel		Couple H/F
	Normal	Etudiant	
Zumba Kid's	140 €		
1 cours	155 €	140 €	250 €
2 cours	250 €	230 €	460 €
3 cours	320 €	290 €	550 €
4 cours	390 €	350 €	640 €

RENSEIGNEMENTS :

✉ zalsaloca@laposte.net

📍 ZALSA LOCA BP 7 22100 LANVALLAY

🌐 zalsaloca.fr



Isabelle : 06.26.46.75.36

Catherine : 06.82.26.87.38



BULLETIN D'INSCRIPTION

Saison 2022 – 2023

NOM : Prénom :

Pour les inscriptions en couple danseur/danseuse :

NOM : Prénom :
conjoint

ADRESSE :

Code postal : Commune :

TELEPHONE : __/__/__ / __/__/__ / __/__/__ TEL Conjoint : __/__/__ / __/__/__

MAIL (**en MAJUSCULE**) :@.....

MAIL conjoint :@.....

Règlement : Espèces
Chèque(s) bancaire(s) (à l'ordre de Zalsa Loca)
Chèques vacances/sport

Document : Certificat médical (pour la zumba) de moins de 3 ans

Possibilité de régler en trois fois : (Oct. Nov. Déc.)

- ★ Je reconnais être apte à la pratique de la danse.
- ★ Je reconnais avoir lu les **conditions générales** (voir au dos) et en accepter les termes.
- ★ Droit à l'image : Je suis **d'accord** **pas d'accord** pour être pris(e) en photo lors d'évènements (soirées, gala) et pour que Zalsa Loca publie ces photos sur le site ou la page Facebook de l'association

Ale Signature :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

saison 2022-2023

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :
Conjoint

Adhésion : solo : en couple :

SECTION : Zumba Kids / Zumba: Dance-hall:
Salsa : Bachata :

MODE DE PAIEMENT ET MONTANT

MONTANT DÛ : €

PAIEMENT :

Espèces : €

Chèque(s) : nb de chèques..... Nom titulaire chq
Si différent de l'adhérent

Banque :

Chq 1/oct : Numéro :..... Mnt :..... €

Chq 2/ nov : Numéro :..... Mnt :..... €

Chq 3/ déc : Numéro :..... Mnt :..... €

ANCV : Montant : €
ANCV en attente : pour le Montant : €

Sport loisirs :

Bon CAF Montant : €
CAF en attente : pour le Montant : €

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription est validée et définitive lors de la réception du :

- ✓ bulletin d'adhésion dûment rempli
- ✓ certificat médical pour les cours de Zumba
- ✓ règlement pour le montant total de l'abonnement choisi

Les forfaits annuels ne sont pas remboursables sauf :

- ✓ Maladie ou grossesse et sur présentation obligatoire d'un justificatif médical stipulant clairement une interdiction définitive de la pratique de la danse.
- ✓ Déménagement pour cause de mutation professionnelle ou à plus de 30 km du foyer d'origine et toujours sur présentation obligatoire de la dernière quittance de loyer.

Dans ces deux cas uniquement, le remboursement sera effectué au prorata du nombre de cours restant à effectuer à la date de réception des justificatifs et après un abattement de 30 euros correspondants à l'adhésion.

ADHÉSION

L'élève a l'obligation d'adhérer à l'association ZALSA LOCA.

Cette adhésion est incluse dans le tarif de l'inscription annuelle.

Tous les adhérents bénéficieront des éventuels tarifs réduits de nos stages et les entrées aux soirées organisées par l'association.

COURS et NIVEAUX

L'inscription à un cours n'est définitive qu'après acceptation du professeur en fonction du niveau de danse requis. Le professeur se réserve le droit de juger des niveaux et de reclasser un élève dans un autre cours, même en cours d'année. Cela n'est pas une sanction mais une nécessité pédagogique destiné à garantir la progression de tous et préserver l'ambiance du cours. En cas de non-respect manifeste de cette règle, l'association, en accord avec le professeur, se réserve le droit d'exclure sans remboursement. En cas d'absence de celui-ci (maladie ou formation) le cours sera reporté à une date ultérieure. Les élèves seront prévenus par mail ou sms.

PONCTUALITÉ

Afin d'assurer la bonne tenue des cours et pour des raisons évidentes de respect, tant du professeur que des autres adhérents, il est demandé à chacun d'être ponctuel.

MOTIFS D'EXCLUSION

Un adhérent peut être exclu pour les motifs suivants :

- ✓ Comportement dangereux et non-respect des règles de sécurité.
- ✓ Propos ou gestes désobligeants envers les autres membres de l'association.
- ✓ Non-respect des conditions générales.

Aucune restitution d'adhésion ni de cotisation ne sera due au membre exclu pour ces motifs.